

Le Maire

Chevreuse, le 24 juin 2020

Nos références :
CAR/CER/MS-
45496

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'attention :
des membres du
Conseil
Municipal +
communication

**Le Conseil Municipal se réunira,
Le mardi 30 juin 2020 à 20 heures,
dans la salle polyvalente du gymnase Fernand Léger**

Objet :
Convocation de
l'assemblée
délibérante

Afin de pouvoir assurer la tenue de cette réunion dans le respect des règles sanitaires, l'accueil du public sera limité à 15 personnes.

Pièces Jointes :
notes
explicatives de
synthèse
prescrites par
l'article L2121-12
du Code
Général des
Collectivités
Territoriales

En application des recommandations du conseil scientifique, le respect de la distance de sécurité et le port du masque pour toutes les personnes présentes sont obligatoires. Ces derniers devront se laver les mains avec une solution hydroalcoolique et limiteront leurs déplacements au strict minimum.

ORDRE DU JOUR

Visa :
Ordonnance n°
2020-562

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation des Procès-verbaux du conseil municipal du 27 mai 2020 et 11 juin 2020.
- Compte-rendu des décisions n° 2020-05, 06 et 07 prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Finances

- 2020-26: Adoption du compte de gestion 2019 du budget de la ville ;
- 2020-27: Adoption du compte administratif 2019 du budget de la ville ;
- 2020-28: Affectation définitive des résultats de l'exercice 2019 du budget de la ville ;
- 2020-29: Adoption du compte de gestion 2019 du budget ;
- 2020-30: Adoption du compte administratif 2019 du budget de l'assainissement ;
- 2020-31: Affectation définitive du résultat d'exploitation 2019 du budget de l'assainissement ;
- 2020-32: Fixation des taxes redevances et tarifs municipaux au titre de l'année 2020-2021 ;
- 2020-33: Adoption du dispositif « tous au resto » ;
- 2020-34: Subventions exceptionnelles « covid » aux associations ;

Intercommunalité

- 2020-35: Désignation des délégués communaux au sein des commissions thématiques du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse ;



Toute correspondance doit être adressée à Madame le Maire :
Hôtel de Ville - 5 rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse
Tél. : 01 30 52 15 30 - www.chevreuse.fr



Urbanisme

2020-36: Désignation des membres constituant la commission communale des impôts directs ;

Transport

2020-37: Motion contre les nuisances aériennes de l'aérodrome de Toussus-le-Noble.

Le Maire,

Anne HÉRY - LE PALLEC

